

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 octobre 2025

Absents excusés : CLOT Karine (pouvoir à MOUNIER Sandrine), COULAUD Denis, PETIT Lionel
La séance a été ouverte à 20h00 par Laurent MARCE, maire.

Mme BELLEVEGUE Amandine a été désigné secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 09 septembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

FINANCES – Administration générale

- **Mise à disposition et d'utilisation de la balayeuse et du camion benne**
Annonay Rhône Agglo est propriétaire d'une balayeuse et d'un camion benne de 3,5 tonnes qu'elle peut mettre à disposition des communes membres, au titre de son action en matière de cohésion territoriale.
Une convention doit être établie afin de définir les modalités de mise à disposition et d'utilisation de ces deux véhicules.
Délibération est prise à l'unanimité.

SCOLAIRE – VIE ASSOCIATIVE

- **Classe de découverte école St-Joseph** : Les classes de GS au CM2 de l'école « St-Joseph » partiront à Villard de Lans du 11 au 13 mai 2026.
Après délibération, le conseil municipal décide de leur allouer une subvention de 638 €, soit 11€/enfant/nuitée.
Délibération est prise à l'unanimité.
- **Service cantine** : au vu d'un important effectif à la cantine à midi, la mise en place de deux services a été testée le vendredi 10 octobre. Les conditions réunies ce jour-là n'ont pas permises la validation de cette organisation.
Un nouveau test sera fait prochainement.

URBANISME

- La commission a examiné 5 déclarations préalables :
 - Installation panneaux photovoltaïques (rue du Verger)
 - Abri de jardin (route de Balais)
 - Carport solaire (chemin des Cerisiers)
- 1 demande permis de construire
 - Garage & carport (rue du Viognier)

BATIMENTS, TRAVAUX

- Les travaux d'installation de la pompe à chaleur à l'école ont commencé.
- Les bancs penderie sont arrivés et seront installés prochainement dans les vestiaires de la salle de sports.
- Un congélateur a été mis en place dans la cuisine de la salle multi-activités.
- Suite à une dégradation, une partie du goudron devant la salle multi-activités a été repris par l'entreprise BADIN TP.
- Le grillage du terrain communal situé à côté du commerce sera changé.

DIVERS

- Le résultat de l'opération brioches 2025 est de 1716,50 €.
- La cérémonie du 11 novembre 2025 aura lieu à 11h45 devant le monument aux morts.

La séance est levée à 21h30

Le prochain conseil municipal est fixé au mardi 9 décembre 2025 à 20h.